

NOUVELLE MOUTURE DU PEQ : « C'EST NETTEMENT MOINS PIRE »

MONTRÉAL, 28 mai 2020 – La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ), l'Union étudiante du Québec (UEQ) et Force jeunesse (FJ) voient plusieurs aspects problématiques à la réforme proposée par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI). Cela dit, elles soutiennent que la nouvelle réforme du Programme de l'expérience québécoise répond à un certain nombre de leurs inquiétudes.

EN BREF

La FECQ, l'UEQ et FJ notent le retrait de la liste des programmes admissibles et l'application d'une clause transitoire, deux de leurs demandes formulées au ministre Jolin-Barrette. Selon les organisations, l'obligation de travailler un minimum de 12 mois après ses études envoie le message que les études réalisées au Québec ne sont plus suffisantes pour que le gouvernement considère une personne diplômée comme étant intégrée.

DES DÉLAIS INDÉSIRABLES

L'augmentation du délai de traitement des demandes de vingt jours à six mois est particulièrement problématique. En effet, le PEQ étant considéré comme une voie «rapide» vers la résidence permanente, il est possible de déceler une incohérence dans les nouveaux délais imposés par le MIFI.

Les regroupements souhaitent soumettre une voie de passage intéressante : les heures travaillées dans un milieu en lien avec les études ainsi que les stages devraient être pris en compte dans l'expérience demandée par le nouveau PEQ. Considérer ceux-ci comme une expérience de travail pourrait atténuer les effets pervers de l'augmentation des délais de traitement prolongé.

COVID-19

L'annonce d'aujourd'hui ne tient pas en compte les piètres conditions d'emplois générées par la pandémie de la COVID-19. Les associations étudiantes nationales s'attendent à ce que des mesures d'exceptions s'appliquent pour les cohortes étudiantes actuelles qui n'ont pas soumis de demandes dû au contexte.

CITATIONS

« Nos recommandations visant la régionalisation de l'immigration par des mesures incitatives positives n'ont pas été retenues par le ministre. C'est décevant, car tous les acteurs croyaient en ce genre de bonification », affirme Philippe Clément, président de la FECQ.

« L'expérience de travail acquise dans les stages devrait être comptabilisée dans la nouvelle mouture du PEQ. Ce dernier doit aussi prendre en compte les emplois atypiques, notamment les enseignants qui n'obtiennent pas un emploi fixe en début de carrière.», ajoute Jade Marcil, présidente de l'UEQ.

« Comme dans le cas des stages, une expérience de travail pertinente au cours de ses études devrait permettre de réduire le délai des 12 mois pour demander le PEQ. Nous pouvons voir cette mesure comme un incitatif au travail car le Québec ne peut se priver de jeunes employés compétents », renchérit Daye Diallo, président de Force jeunesse.

À PROPOS DE LA FECQ La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) représente près de 78 000 étudiantes et étudiants provenant de 27 cégeps répartis sur tout le territoire québécois. Depuis 30 ans, elle contribue à l'amélioration des conditions de vie et d'études de la population étudiante collégiale québécoise en étant la seule organisation à représenter exclusivement leurs intérêts.

À PROPOS DE L'UEQ L'Union étudiante du Québec (UEQ) a pour mission de défendre les droits et intérêts de la communauté étudiante universitaire, de ses associations membres et de leurs membres, en promouvant, protégeant et améliorant la condition étudiante et la condition des communautés locales et internationales. Elle compte plus de 91 000 membres universitaires à travers le Québec.

À PROPOS DE FORCE JEUNESSE Fondé en 1998, Force Jeunesse est un regroupement de jeunes travailleurs et travailleuses qui œuvre à la défense et à l'amélioration des conditions de travail des jeunes travailleurs et travailleuses, des perspectives d'emploi de la relève et de l'équité intergénérationnelle dans les politiques publiques.

SOURCE Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) Union étudiante du Québec (UEQ) Force jeunesse (FJ)

INFORMATIONS Noémie Veilleux, vice-présidente et attachée de presse (FECQ) Cell. 514 554-0576
vpresidence@fecq.org

Alexandre Ducharme, attaché politique (UEQ) Cell. 514-497-2602
politique@unionetudiante.ca